

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.030

L'An deux Mille Six, le 29 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 mars 2006

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 mars 2006

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST, Maire, représenté par M. LE GUEUT
M. BOISNARD représenté par M. BOURGEOIS
M. BUJARD représenté par M. HUGENDOBLER
Mme TURPIN représentée par Mme DOUMECQ

ABSENTS -EXCUSES : Mme ISENDICK.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 32

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2006 DE L'OFFICE
MUNICIPAL DU TOURISME**

**VOTE : 7 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2006 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN, délibéré par le Comité Directeur le 15 Mars 2006.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Vu le Code du Tourisme,
- Vu le projet de Budget Primitif de l'Office Municipal du Tourisme, délibéré par le Comité Directeur le 15 Mars 2006,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 2006 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN s'élevant à :

BUDGET PRINCIPAL	
FONCTIONNEMENT	
- <i>DEPENSES</i>	1 124 579,06
- <i>RECETTES</i>	1 124 579,06
INVESTISSEMENT	
- <i>DEPENSES</i>	29 876,38
- <i>RECETTES</i>	29 876,38
BUDGET ANNEXE	
FONCTIONNEMENT	
- <i>DEPENSES</i>	713 846,85
- <i>RECETTES</i>	713 846,85
INVESTISSEMENT	
- <i>DEPENSES</i>	60 054,75
- <i>RECETTES</i>	60 054,75
TOTAL GENERAL	1 928 357,04
EQUILIBRE A	

- Le Budget Primitif 2006 est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 avril 2006

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT